



OIC/EX-CFM/FC-2017/

COMMUNIQUE FINAL
DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
SUR
LA SITUATION DE LA MINORITE MUSULMANE
ROHINGYA
AU MYANMAR

KUALA LUMPUR, MALAISIE

19 JANVIER 2017

**COMMUNIQUE FINAL
DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES
SUR
LA SITUATION DE LA MINORITE MUSULMANE ROHINGYA
AU MYANMAR**

1. Les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), se sont réunis en session extraordinaire à Kuala Lumpur, Malaisie, le 19 janvier 2017 sous la présidence de la Malaisie, pour débattre de la situation de la minorité musulmane Rohingya du Myanmar.
2. La réunion a exprimé sa grande préoccupation face à la récente éruption de la violence dans le nord de Rakhine qui a entraîné la perte de vies innocentes et provoqué le déplacement forcé de dizaines de milliers de Rohingyas ; et appelé le Gouvernement du Myanmar à prendre des mesures décisives pour rétablir le calme dans les zones affectées et à veiller à ce que les forces de sécurité agissent conformément à la loi et à ce que tous les auteurs d'actes de violence répondent de leurs actes.
3. La réunion a également exhorté le Gouvernement du Myanmar à respecter ses obligations en vertu du droit international, du droit international humanitaire et des conventions des droits de l'homme et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la violence et à la discrimination contre la minorité musulmane Rohingyas, ainsi qu'aux tentatives incessantes visant à en dénier la culture et l'identité.
4. La réunion a, en outre, exhorté le Gouvernement du Myanmar à enrayer les causes profondes du malaise de la minorité musulmane Rohingya. À cet égard, la réunion a renouvelé son appel au Gouvernement du Myanmar pour restituer aux Rohingyas musulmans la citoyenneté dont ils avaient été déchus en vertu de la Loi sur la citoyenneté de 1982.
5. La réunion a exhorté les autorités du Myanmar à prendre des mesures efficaces pour prévenir l'aggravation de la crise humanitaire dans l'État de Rakhine. La réunion a également exprimé son appréciation aux États membres de l'OCI qui ont fourni une aide humanitaire aux communautés affectées et demandé instamment à tous les États membres de l'OCI et à la communauté internationale d'en faire de même.
6. La réunion a appelé le Gouvernement du Myanmar à prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la paix et l'harmonie intercommunautaires, par la voie du dialogue et à travers un processus national global de paix et de réconciliation impliquant tous les segments de la société au Myanmar. A cet égard, l'importance de la modération a été soulignée en tant que valeur fondamentale dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme sous leurs différents aspects.
7. La réunion a invité les Etats membres de l'OCI à continuer à partager les coûts substantiels encourus par les pays qui ont fourni un abri temporaire et une protection aux réfugiés Rohingyas, conformément aux principes de la répartition des charges et du partage des responsabilités, et dans le cadre de l'esprit de la solidarité islamique.

8. La réunion a invité le Gouvernement du Myanmar à adopter une politique inclusive et transparente à l'égard des communautés ethniques et religieuses, en incluant la minorité musulmane Rohingya comme partie intégrante de ce processus et en la considérant comme une minorité ethnique, telle qu'elle est décrite dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme.
9. Ayant délibéré sur la situation de la minorité musulmane Rohingya au Myanmar, la réunion a décidé ce qui suit :
 - Demander au Secrétaire général de coordonner avec le Gouvernement du Myanmar pour préparer une visite à une délégation de haut niveau du groupe de contact de l'OCI afin de rencontrer les responsables locaux et la minorité musulmane Rohingya affectée. À cet égard, la Réunion a en outre demandé la coopération du Gouvernement du Myanmar pour recevoir cette visite.
 - Demander également au Secrétaire général d'explorer des initiatives conjointes avec ses homologues de l'ONU et de l'ASEAN susceptibles d'aider le Gouvernement du Myanmar à entreprendre et à mettre en œuvre un dialogue interconfessionnel et intercommunautaire dans le pays et dans la région du Sud-Est asiatique.
 - Demander aux groupes de l'OCI à New York, Genève et Bruxelles de convoquer régulièrement des réunions du Groupe de contact pour examiner la situation qui ne cesse d'évoluer et explorer des stratégies de communication soutenue avec le Myanmar, les Nations Unies, l'Union Européenne et autres Organisations internationales.
 - Encourager la Commission permanente indépendante des Droits de l'Homme de l'OCI (CPIDH) à continuer d'examiner la situation de la Minorité Musulmane Rohingya au Myanmar en tant que point prioritaire de son agenda.
10. La réunion a exprimé son immense gratitude et sa considération profonde au Gouvernement de la Malaisie pour son hospitalité généreuse ainsi que pour les excellentes dispositions prises pour accueillir la session.
